

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

Envoyé en Préfecture le 20/01/2021
Reçu en Préfecture le 21/01/2021
Affiché le 21/1/2021
ID = 056 - 215 601 345 - 20210117 - 926 AU

Département du Morbihan
Arrondissement de PONTIVY
Canton de PLOERMEL
Commune de MOHON

Décision numéro 2/2021 du 18 janvier 2021

OBJET : PASSATION D'UN MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ORANGE POUR L'ACHAT DE TROIS TELEPHONES PORTABLES ET LA SOUSCRIPTION D'ABONNEMENTS POUR CES TELEPHONES ET UNE LIVEBOX PRO

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du 13 juillet 2020 (rubrique N° 4) portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite de 20 000 euros HT,

Vu les besoins des services,

DECIDE

Article 1^{er} : Il est passé un marché de prestations de services avec la société ORANGE pour :

- la fourniture d'un téléphone portable pour le service technique au prix de 69 euros 89 TTC
- la fourniture d'un téléphone portable pour le service de la garderie au prix de 60 euros 98 TTC
- la fourniture d'un téléphone portable pour la bibliothèque au prix de 60 euros 98 TTC

Article 2 : Il est souscrit trois abonnements téléphoniques pour une durée de 24 mois aux prix respectifs de 41 euros 58 HT, 0 euro 83 HT et 0 euro 83 HT.

Article 3 : Il est souscrit un contrat de location d'une livebox pour la bibliothèque municipale pour une durée de 24 mois au prix de 5 euros HT/mois.

Fait à Mohon le 18 janvier 2021

Le Maire,
Francis MAHIEUX

Le Conseil Municipal sera informé lors de la prochaine séance

